

POSTULAT

COOP BORGEAUD : UNE OPPORTUNITE A SAISIR ?

La question sur l'avenir de la Coop de la rue du Borgeaud devient quasi récurrente. A tout moment, soit dans cette salle soit dans la rue, le sujet et les interrogations reviennent sur la table. Qu'en est-il des surfaces commerciales, pourquoi le public ne peut-il pas accéder au parking souterrain ? Cette espace vide est préjudiciable pour le maintien d'une dynamique commerçante dans ce secteur.

Lors de la présentation du réaménagement du Vieux-Bourg, la disparition de places de parcs en surface a inquiété plus d'un commerçant. Il est tout à fait compréhensible et louable de vouloir rendre plus convivial ce quartier. Mais encore faut-il qu'il ne ressemble pas à un grand parc public. Et surtout que des commerçants aient envie non seulement d'y rester mais surtout de s'y installer.

Dans le cadre de ce réaménagement du Vieux-Bourg ne serait-il pas opportun d'étudier la possibilité d'acquérir le bâtiment ainsi que le parking.

En surface l'affectation serait bien entendu priorisée pour des commerces. Mais pourquoi pas non plus y envisager des services communaux, sachant que la construction d'un nouveau bâtiment a été reportée.

Au sous-sol un parking public rassurerait les commerçants en place et pourrait motiver de nouveaux à s'installer. Qu'on le veuille ou non, un accès difficile ou éloigné des commerces incite trop souvent les gens à se rendre à l'extérieur des centres villes.

Il est possible que pour quantités de raisons, à commencer par un coût excessif, cela ne soit pas envisageable. Mais il importe que lorsque le Vieux-Bourg aura été réaménagé, il ne soit pas reproché tant à la Municipalité qu'au Conseil Communal d'avoir laissé passer une opportunité.

C'est pourquoi je demande à la Municipalité de nous informer si cette question a été étudiée et, dans la négative, d'entreprendre les démarches nécessaires pour savoir dans quelle mesure elle serait envisageable et réalisable.

Gland, le 8 mars 2016

Michel Girardet

9 